

PASSIONNANTE ET STIMULANTE

Les professionnels de l'état civil sont toujours attentifs aux modifications des lois et des nouveautés en matière de droit civil. Cela leur apporte quotidiennement des nouveaux défis. Parfois, leur travail prend une tournure d'enquête, notamment lorsqu'une personne étrangère ne présente aucun document ou encore lorsque les documents produits sont soupçonnés d'être des faux. De tels documents sont alors transmis aux représentations diplomatiques suisses à l'étranger pour vérification.



«Ce qui me fascine dans ce travail, c'est cette diversité: conseiller les personnes, unir des couples, inscrire des décès, enregistrer des décisions judiciaires...»

Alexandra Rohrer,
Office de l'état civil de Lausanne

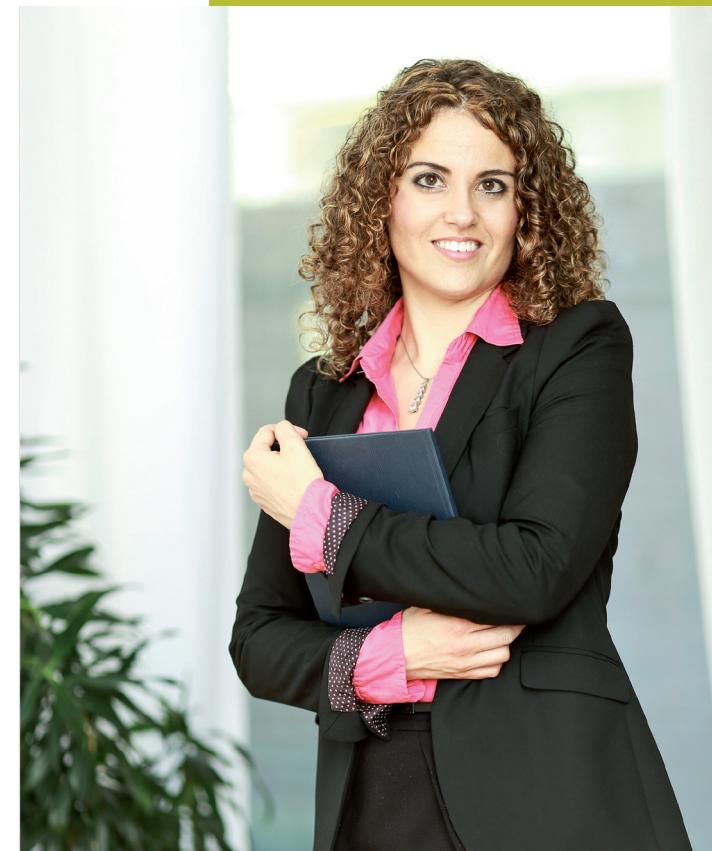
POUR L'OBTENTION DU BREVET FÉDÉRAL

Pour pouvoir devenir une officière ou un officier de l'état civil en fonction, cela nécessite l'obtention d'un brevet fédéral.

Un apprentissage dans le domaine de l'administration ou toute autre formation commerciale est un avantage. Selon la loi, est admise à l'examen du brevet fédéral, toute personne ayant effectué deux ans de pratique dans un office de l'état civil suisse. Il est conseillé également de suivre différents cours pour une meilleure préparation au brevet.

L'examen est proposé par l'Association suisse des officières et officiers de l'état civil en collaboration avec le centre de formation professionnel (Bildungszentrum für Wirtschaft und Dienstleistung) à Berne et supervisé par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI.

www.zivilstandswesen.ch
www.bwdbern.ch



LA PROFESSION D'OFFICIÈRES ET D'OFFICIERS DE L'ÉTAT CIVIL EST :

- PLEINE D'ÉMOTION ET DYNAMIQUE
- PASSIONNANTE ET STIMULANTE
- PLEINE DE RESPONSABILITÉ ET DE CRÉATIVITÉ
- MODERNE ET UNIVERSELLE



PLEINE D'ÉMOTION ET DYNAMIQUE

Avec leur travail, les officières et officiers de l'état civil interviennent tout au long de la vie d'une personne. Ils partagent les moments heureux avec un père qui annonce la naissance de son enfant, et ils assistent à la joie et au bonheur des époux durant les cérémonies de mariage.

Ils partagent également le deuil avec la famille, lorsque la nouvelle du décès d'un proche leur est annoncée, mais aussi le désenchantement des administrés à la suite d'une décision négative rendue par l'autorité de surveillance.



«Nous inscrivons tout – de la naissance au décès d'une personne – Nous participons, ainsi, au bon fonctionnement de l'Etat.»

Caterina Testoni Canali,
Office de l'état civil de Bellizone

PLEINE DE RESPONSABILITÉ ET DE CRÉATIVITÉ

Les officières et officiers de l'état civil sont pour ainsi dire la mémoire de la société. Enregistrer soigneusement toutes les données importantes des citoyens et citoyennes est essentiel pour son bon fonctionnement. Cela nécessite précision et responsabilité.

Cette profession propose aussi un côté plus créatif. Les fiancés apprécient un mariage unique, un discours personnel et une salle des mariages spécialement aménagée pour eux.



«Mon travail exige du jugement. Cependant, mon côté créatif est sollicité lors de la célébration des mariages.»

Tiziana Leone
Office de l'état civil de Zoug

«Peu importe, nous sommes appelés à être en relation avec le monde entier. Nous examinons des documents syriens, érythréens, chinois. Les langues nous sont utiles.»

Daniel Bugeda, Office de l'état civil de Winterthur

MODERNE ET UNIVERSELLE

L'enregistrement des événements (naissances, mariages, décès, etc.) a toujours été au cœur de la profession des officières et officiers de l'état civil. Autrefois, les événements s'inscrivaient à la main dans les registres. Aujourd'hui, ils sont inscrits et gérés dans un registre informatisé. Ce travail demande certaines connaissances en informatique.

Les officières et officiers de l'état civil sont – virtuellement – à la maison dans le monde entier. Dès le début de leur travail, des mails provenant du Mali, de la Thaïlande ou encore des Etats-Unis sont dans l'attente d'une réponse. D'un jour à l'autre, les Suisses et Suisseuses à l'étranger peuvent déposer leur demande. Une aisance dans les langues et les relations facilitent ce travail.